



Etat de Vaud
 Département des infrastructures
 Service des routes

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
12.01.2009	VD	1:10'000	338-2

**Délimitation des traversées de localité
 selon panneaux d'entrée (PEL)**

Vinzel

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
2110	875 +	235.80	au 925 +	177.00	= 441.20
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-

Total traversée de localité en m' 441.20

Remarque :
 RC n°30b, Axe n°2110.
 Du panneau d'entrée de localité de Vinzel
 (PR 925 + 228.70) à la limite territoriale Bursins - Vinzel
 (PR 925 + 177) :
 zone non bâtie = hors de traversée de localité

- Route cantonale
- hors traversée de localité
 - en traversée de localité
- Système de repérage de base
- Point de repère intermédiaire
 - Point de repère début et fin d'axe

